



SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

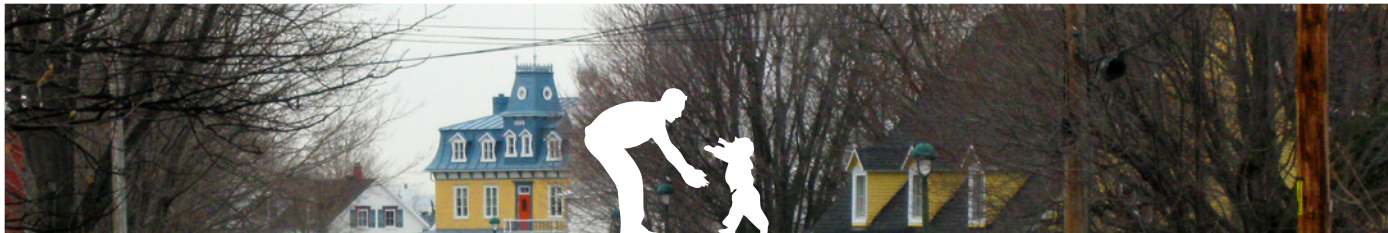
Reconnu comme l'un des plus beaux villages du Québec, Saint-Antoine-de-Tilly se dresse au bord du fleuve sur la route 132, à 25 kilomètres de Québec. Vous pouvez y admirer nombre de maisons d'une qualité patrimoniale exceptionnelle, notamment l'église construite en 1788, classée monument historique. Saint-Antoine-de-Tilly s'enorgueillit aussi bien de ses plages, lieux de résidence d'été de nombreux villégiateurs, que de la qualité patrimoniale exceptionnelle de son village et de ses fermes ancestrales, notamment celles du chemin Bois-Clair et du chemin des Plaines, où cultivateurs et amateurs de chevaux partagent un même goût de la vie calme et champêtre. De quoi justifier sa devise : *Et du fleuve jusqu'à la fin des terres.*

RÉALISATIONS

- Fête de village (sculpture sur neige)
- Soirée reconnaissance des bénévoles
- Activités offertes par la bibliothèque et les divers organismes (heure du conte, conférences, etc.)
- Activité au quai (fête de la pêche)
- Construction d'un mur de traverse et d'un mur d'escalade
- Journal mensuel Le Trait d'union

PORTRAIT STATISTIQUE

Population : 1 638
Nombre de personnes de 65 ans et + : 215 (en 2011)
Nombre de familles avec enfants : 175 (en 2011)
Nombre de naissances : 22 (en 2013)
Taux de diplomation : 74.5 %
Revenu médian des ménages : 84 584\$



SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION 2015-2017

1. MOBILITÉ / TRANSPORT

Objectif : Agir concrètement afin de rendre les déplacements plus sécuritaires.

Action : Adopter un règlement concernant le stationnement dans la rue Normand étant donné que celle-ci est étroite, évaluer la possibilité d'aménager de nouvelles traverses piétonnières et réparation des trottoirs endommagés.

2. VIE COMMUNAUTAIRE, LOISIRS ET CULTURE

Objectif : Contribuer à l'épanouissement des familles et de leurs membres en leur assurant l'accès à des activités culturelles, communautaires et de loisirs.

Action : Collaborer étroitement à l'organisation d'événements ou rassemblements, proposer des activités de loisirs qui répondent aux besoins des personnes âgées et réaliser des études concernant l'amélioration du parc des loisirs et des infrastructures de loisirs en général.

3. COMMUNICATION ET INFORMATION

Objectif : Améliorer la communication et l'accueil des nouveaux arrivants.

Action : Concevoir une trousse d'informations à remettre à tous les nouveaux résidents (bottin, services, organismes, carte, transport, etc.).

4. SANTÉ / SÉCURITÉ

Objectif : Accroître la protection des aînés et des familles

Action : Améliorer l'éclairage dans la municipalité et organiser des activités avec les membres du service incendie et les premiers répondants afin d'informer les aînés et les familles sur les services offerts et les bonnes pratiques en cas d'urgence.

5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Objectif : Créer un environnement dynamique autour d'une des attractions touristiques de la municipalité.

Action : Procéder à divers aménagements au quai, tel que l'ajout d'un stationnement et de bancs.

Lotbinière, une MRC pour tous les âges!